

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2023

Plan de cours

CRI 1212 – Pratiques criminologiques

du 4 septembre au 12 décembre 2023

Le mardi de 8h30 à 11h30

Geneviève Lefebvre

genevieve.lefebvre.11@umontreal.ca

Sur rendez-vous, au téléphone ou par vidéo-conférence

Descripteur du cours

Différents domaines pratiques de la criminologie. Champs d'exercices dont activités réservées, référentiel de compétences. Promotion de la santé/prévention du suicide.

Objectifs du cours

Ce cours permettra de passer en revue une multitude de domaines de pratiques en criminologie en s'intéressant aux rôles et aux fonctions des intervenants en criminologie et du criminologue. Il vise à permettre à l'étudiant de s'approprier certaines réalités de travail et d'en émettre son opinion. Finalement, les situations à risque telles que les crises suicidaires, homicidaires et l'automutilation seront abordées dans une optique de promotion de la santé.

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à identifier les différents domaines de pratiques en criminologie, de saisir le rôle du criminologue et des intervenants en criminologie, de connaître les activités réservées et de définir les compétences liées à l'exercice de la profession. Les connaissances ainsi acquises sur la pratique de la discipline de la criminologie dans son ensemble permettront de mieux outiller les étudiants pour la poursuite de leur formation universitaire en criminologie.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure :

- d'expliquer les différents domaines de pratiques, les champs d'exercice de la criminologie et les compétences clés en criminologie;

- d'expliquer le rôle et les fonctions de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ);
- de distinguer le rôle et les fonctions des intervenants en criminologie des criminologues pouvant exercer des activités qui leurs sont réservées en partage avec d'autres professionnels;
- de définir les principales notions de promotion et de prévention de la santé : prévention du suicide, fugue et comportements autodestructeurs;
- de résumer les éléments clés spécifiques à l'estimation du risque suicidaire et homicidaire;
- d'expliquer les enjeux liés à la profession et les mesures de sécurité professionnelle.

Approches pédagogiques

Le cours est construit autour de réflexions et d'études de cas mises de l'avant lors de séances magistrales. Plusieurs invités viendront présenter leur rôle et leurs fonctions dans un milieu de travail propre à la criminologie. Les discussions autour des différents milieux de pratique permettront à l'étudiant.e de s'approprier certaines réalités de travail et d'en émettre leur opinion.

Il est entendu que l'étudiant.e se préparera au cours en lisant les textes et en visionnant les vidéos associés à chacune des séances.

SELON LES DISPONIBILITÉS DE CERTAINS DES CONFÉRENCIERS, IL EST POSSIBLE QUE L'HORAIRE SOIT SUJET À CHANGEMENT ET QUE CERTAINS COURS SOIENT OFFERTS EN VISIOCONFÉRENCE.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen de mi-session avec questions à choix multiples et réponses courtes	Agencement logique d'idées et justesse de la réponse	2023-10-24	30%
Travail de session en équipe (4 étudiants)	Voir grille d'évaluation sur StudiUM	2023-11-21	40%
Examen de fin de session avec questions à choix multiples et à réponses courtes	Agencement logique d'idées et justesse de la réponse	2023-12-12	30%

Présentation des travaux

Voir détails sur Studium.

Barème de notation

Choisir une des grilles suivantes :

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
E 1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures obligatoires	Évaluations
Cours 1 2023-09-05	<p>Présentation du plan de cours, fonctionnement et modalités d'évaluation (dates importantes);</p> <p>Mise en contexte sur les pratiques criminologiques et le rôle du criminologue.</p>	<p>Plan de cours CRI 1212</p> <p>Mousseau, V. (animateur). (2020, novembre). (En)Quête de Criminologie. Épisode 1 : Qu'est-ce que la criminologie ? [balado audio]. Centre International de criminologie comparée. https://www.cicc-iccc.org/fr/balados/enquete-de-criminologie-balado/episode-1-quest-ce-que-la-criminologie</p> <p>Proulx, J-P. (2006) Profession, criminologue. Presses de l'Université de Montréal. https://books.openedition.org/pum/2090 Lire les pages 8 à 19 et 25 à 28</p>	
Cours 2 2023-09-12	<p>L'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ), son mandat et ses mécanismes de protection du public.</p> <p>Expliquer le rôle et les fonctions de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ); le rôle du criminologue; les compétences clés en criminologie.</p>	<p>Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2017) Profession : Criminologue - Les faits saillants du référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec. https://ordrecrim.ca/membres/profession/competences/</p> <p>Lefebvre, G. (2022). <i>Être ou ne pas être criminologue : qu'est-ce que devenir professionnel au sens de la loi a changé pour nous et pour la population ?</i> OPCQ, <i>Le Beccaria</i>, 6^e édition, p. 6 à 9. https://ordrecrim.ca/membres/ordre/le-beccaria/</p>	
Cours 3 2023-09-19	<p>Comprendre et intervenir dans le respect des activités réservées.</p> <p>Expliquer les activités réservées qu'ont en partage les criminologues avec d'autres professionnels du domaine de la santé mentale et des relations humaines; études de cas et analyse de différentes situations;</p>	<p>Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, connu sous le nom du Guide explicatif du PL-21. Office des professions du Québec (2021) https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/Guides/2020-21_020_Guide-explicatif-sante-rh-26-08-2021.pdf</p> <p>Lire les pages:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Section 1 (page 1 à 3) • Section 2 (page 1 à 3 et 7 et 8) 	

	explication de ce qu'est et de ce qui n'est pas de la psychothérapie.	<ul style="list-style-type: none"> • Section 3 (page 1 à 10 et les sections des 5 activités réservées en partage aux criminologues (3.6.4; 3.6.5; 3.6.6; 3.6.7; 3.6.13)) • Section 5 (au complet) <p>Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2019) L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent – vignette clinique – criminologie. https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2019/12/OPCQ-vignette_clinique.pdf</p>	
Cours 4 2023-09-26	<p>Analyse, recherche et milieux émergents</p> <p>Explication des milieux de pratique; rôle et fonction de la personne qui a étudié en criminologie; apport de la recherche et de l'analyse dans la prise de décision criminologique</p> <p>Invités : Stéphane Girard, M.Sc., M.A.P. Criminologue, professionnel de recherche Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec</p> <p>Sophie Allard, responsable de programme et coordonnatrice des stages Baccalauréat en sécurité et études policières de l'École de criminologie, Université de Montréal</p>	<p>Proulx, J-P. (2006) Profession, criminologue. Presses de l'Université de Montréal. https://books.openedition.org/pum/2090 Lire les pages 43 à 48</p> <p>Boivin Rémi. (2021). <i>Petit traité d'analyse criminelle</i> (Ser. Matière à penser). Les Presses de l'Université de Montréal. https://umontreal.on.worldcat.org/v2/oclc/1226305812 Lire les pages 11 à 21 et 125 à 128)</p> <p>Sophie Allard présentera le 28 septembre 2023 AM - CRI 1212 A – la conférence sera enregistrée et déposée sur Studium</p>	
Cours 5 2023-10-03	<p>Jeunes contrevenants et protection de la jeunesse</p> <p>Explication des milieux jeunesse, volets de réadaptation et psychosocial; rôle et fonction de la personne qui a étudié en</p>	<p>Balado : Bienvenue à Cité des Prairies https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/7281/centre-jeunesse-cite-prairies-montreal-temoignage/452843/fugue-fuite-adolescent-liberte-recidive</p> <p>Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. (Avril 2021). <i>Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes.</i></p>	

	<p>criminologie et du criminologue; portrait de la clientèle.</p> <p>Invité : à venir</p>	<p><i>Résumé du rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.</i> Gouvernement du Québec. https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_Resume_version_finale_numerique.pdf Lire les pages de 7 à 34</p>	
<p>Cours 6 2023-10-10</p>	<p>Victimologie et organismes de justice réparatrice</p> <p>Explication des milieux de pratique liés à la victimologie et la justice réparatrice; rôle et fonction de la personne qui a étudié en criminologie et du criminologue; portrait de la clientèle.</p> <p>Invité : à venir</p>	<p>Corte, E. et J. Desrosiers (2020). <i>Rebâtir la confiance, Synthèse du Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale</i>, Québec. http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Synthese-Rapport-AG-VC.pdf Lire les pages 13 à 29 et 35 à 38</p> <p>Écouter en rediffusion la vidéoconférence (mars 2023) Mme Karine Gagnon et Mme Marie-Christine Villeneuve, coordonnatrices au soutien organisationnel et au développement du réseau des CAVAC</p>	
<p>Cours 7 2023-10-17</p>	<p>SEMAINE DE RELÂCHE</p>		
<p>Cours 8 2023-10-24</p>	<p>Examen de la mi-session</p>	<p>L'examen portera sur les cours 1 à 6 et comptera pour 30% de la note finale. L'examen sera accessible sur StudiUM aux heures habituelles du cours.</p>	<p>Examen mi-session</p>
<p>Cours 9 2023-10-31</p>	<p>Milieux correctionnels</p> <p>Explication des milieux du Service correctionnel du Canada et Service correctionnel du Québec incluant la surveillance communautaire des libérations conditionnelles et de la probation; les rôles et fonctions de la personne qui a étudié en criminologie et du criminologue; portrait de la clientèle,et. Étude de cas.</p> <p>Invitée : Brigitte Blanchard, M. Sc. Criminologie</p>	<p>Proulx, J-P. (2006) <i>Profession, criminologue</i>. Presses de l'Université de Montréal. https://books.openedition.org/pum/2090 Lire les pages 49 à 64</p> <p>Bensimon, P. (2012). 4. Le travail du criminologue. Dans (dir.) <i>Profession criminologue : Analyse clinique et relation d'aide en milieu carcéral</i>, 2^e édition, Guérin Lire les pages 232 à 272</p>	

<p>Cours 10 2023-11-07</p>	<p>Milieus communautaires</p> <p>Explication des milieux d'action communautaire; rôle et fonction de la personne qui a étudié en criminologie et du criminologue; portrait de la clientèle.</p> <p>Invité : à venir</p>	<p>Duqué, C. (2020). Les maisons de transition : tremplin vers une réinsertion réussie? Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain, 2020. Prom. : De Valkeneer, Christian-Paul. https://hdl.handle.net/2078.1/thesis:24799 Lire les pages 72 à 100 :</p> <p>Archambault, A., et Letarte, J., (2010). 12. Le criminologue en action communautaire : une autre criminologie? Dans Poupart, J., Lafortune, D., Tanner, S., (dir.) Questions de criminologie, Presses de l'Université de Montréal. https://umontreal.on.worldcat.org/v2/oclc/799730840 Lire les pages 135 à 145</p>	
<p>Cours 11 2023-11-14</p>	<p>Milieus d'intervention psycholégale et en dépendance clientèle vulnérable</p> <p>Explication des milieux de pratique en santé mentale et dépendance; rôle et fonction de la personne qui a étudié en criminologie et du criminologue; portrait des clientèles vulnérables. Psycholégal; santé mentale, dépendance</p> <p>Invité : à venir</p>	<p>Équipe des stages, Préseault, V., Automne 2022, Répertoire des milieux d'intervention en criminologie, Université de Montréal. https://crim.umontreal.ca/public/FAS/criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Baccalaureat/Final-Repertoire_milieux_12_oct_2022.pdf Lire les pages 45 à 55 et 84 à 109</p> <p>Forensia - Centre de formation et d'innovation en santé mentale, justice et sécurité à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.</p> <p>Programme d'accompagnement justice, clientèles vulnérables de l'Abitibi-Témiscamingue – Rencontre avec l'équipe opérationnelle https://forensia.ca/videos/equipe-operationnelle-paj-cvat/</p>	
<p>Cours 12 2023-11-21</p>	<p>Prévention et gestion de risques (suicide - homicide)</p> <p>Explication des éléments clés spécifiques à l'estimation du risque suicidaire et homicidaire; mise en situation</p>	<p>Prévention du suicide - Guide de bonnes pratiques à l'intention des intervenants des centres de santé et des services sociaux (2010) https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-247-02.pdf Lire les pages 7 à 21</p> <p>Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire : https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/2022/10/0.grille_estimation_dangerosite_passage_acte_suicidaire_21-12-2015.pdf Lire la page 1 Prévention de la violence interpersonnelle :</p>	<p>Remise du travail de session avant le cours 12 sur StudiUM par le/la représentante d'équipe</p> <p>40% de la note</p>

		<p>https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/dossiers/homicides-intrafamiliaux Lire les pages en ligne (p.1 à 8)</p> <p>Rapport d'estimation et de gestion du risque d'homicide (exemple de grille) : http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/intra/formres.nsf/f7f6e601c73ef53b85256e1a006ba71f/09a4dbcc960d510d8525818e0068c9c6/\$FILE/AH-619_DT9317(2017-08)D.pdf Lire les pages 1-2</p> <p>Appréciation du risque d'homicide conjugal (grille): https://www.acoeurdhomme.com/sites/default/files/appreciation_du_risque.pdf Lire les pages 1-2</p>	
Cours 13 2023-11-28	<p>Promotion et prévention de la santé et gestion de risques</p> <p>Promotion et prévention de la santé; explication des comportements d'autodestruction de la clientèle (fugue, automutilation)</p> <p>Invité : Stéphane Girard, M.Sc., M.A.P. Criminologue, chargé d'enseignement École nationale d'administration publique</p>	<p>Site du Mouvement Santé mentale Québec : https://mouvementsmq.ca/sante-mentale/ Lire les pages des onglets: Définition (2 pages), déterminants sociaux (1 page), promotion de la santé mentale (4 pages et vidéo 7 minutes), facteurs de protection (2 pages)</p> <p>Protéger les personnes lorsque leur état ou la situation le requiert (itinérance) https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2022/01/Fiche-2_Proteger-2021.pdf Lire les pages 1 à 25</p>	
Cours 14 2023-12-05	<p>Mesures de sécurité professionnelle</p> <p>Explication des enjeux liés à la profession: risques de violence physique et psychologique, fatigue de compassion et satisfaction de compassion; technique d'autosoins; mesures de sécurité</p>	<p>Geoffrion, S., Ouellet, F. (2013) Quand la réadaptation blesse ? Éducateurs victimes de violence, <i>Criminologie</i>, vol. 46, n° 2, 2013, p. 263-289. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4072642/ Lire les pages 263 à 289</p> <p>Brillon, P. (2021). <i>Trauma vicariant et fatigue de compassion : "Pourquoi maintenant, pourquoi moi?"</i>. Ordre des psychologues du Québec.</p>	

	professionnelles dans la pratique de la criminologie Invité : à venir	https://www.ordrepsy.qc.ca/-/trauma-vicariant-et-fatigue-de-compassion-%C2%AB-pourquoi-maintenant-pourquoi-moi-%C2%BB Lires les pages en ligne (p.1 à 3) Pour prendre soin de vous (optionnel) : Lebel, G. (2013). Guide d'autosoins pour la gestion du stress. Institut universitaire en santé mentale Douglas. http://www.douglas.qc.ca/publications/153/file_fr/guideautosoinstressjuin2013fr.pdf	
Cours 15 2023-12-12	Examen final	L'examen portera sur les cours 9 à 14 et comptera pour 30% de la note finale.	L'examen sera accessible sur StudiUM aux heures habituelles du cours.

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du *Règlement des études de premier cycle* et à l'article 28 du *Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales*.

Lectures obligatoires* et références bibliographiques

Allard Gagnon, G. (2020, 21 janvier) : Bienvenue à Cité des Prairies. Épisode 1 : La vie en centre jeunesse [balado audio]. Radio Canada, Ohdio

<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/7281/centre-jeunesse-cite-prairies-montreal-temoignage/452843/fugue-fuite-adolescent-liberte-recidive>

Archambault, André ; Letarte, Jennifer. 12. Le criminologue en action communautaire : une autre criminologie ? Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2010

<https://doi.org/10.4000/books.pum.6611>.

Bensimon, P. (2012). 4. Le travail du criminologue. Dans (dir.) Profession criminologue : Analyse clinique et relation d'aide en milieu carcéral, 2e édition, Guérin

Boivin Rémi. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle* (Ser. Matière à pensée). Les Presses de l'Université de Montréal. <https://umontreal.on.worldcat.org/v2/oclc/1226305812>

Bourgoin, N., 1994, *Le suicide en prison*. L'Harmattan, 271 p

Brillon, P. (2021). *Trauma vicariant et fatigue de compassion : "Pourquoi maintenant, pourquoi moi?"*. Ordre des psychologues du Québec.

<https://www.ordrepsy.qc.ca/-/trauma-vicariant-et-fatigue-de-compassion-%C2%AB-pourquoi-maintenant-pourquoi-moi-%C2%BB>

Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. (Avril 2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes. Résumé du rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Gouvernement du Québec.

https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_Resume_version_finale_numerique.pdf

Corte, E. et J. Desrosiers (2020). *Rebâtir la confiance, Synthèse du Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale*, Québec.

<http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Synthese-Rapport-AG-VC.pdf>

Duqué, C. (2020). Les maisons de transition : tremplin vers une réinsertion réussie? Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain, 2020. Prom. : De Valkeneer, Christian-Paul.

<https://hdl.handle.net/2078.1/thesis:24799>

Équipe des stages, Préseault, V., Automne 2022, Répertoire des milieux d'intervention en criminologie, Université de Montréal.

https://crim.umontreal.ca/public/FAS/criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Baccalaureat/Final-Repertoire_milieux_12_oct_2022.pdf

Fortin, F., Bérubé, M. & Dupont, B. (2018). Comment (la) Criminologie s'est approprié la police et la sécurité : émergence et diversification thématique. *Criminologie*, 51 (1), 317–342. <https://doi.org/10.7202/1045318ar>

Geoffrion, S., Ouellet, F., 2013, Quand la réadaptation blesse ? Éducateurs victimes de violence, *Criminologie*, vol. 46, n° 2, 2013, p. 263-289.

<https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2013-v46-n2-crimino01046/1020996ar/>

Lafortune, D. & Lusignan, R. (2004). La criminologie québécoise à l'heure du rapport Bernier : vers une professionnalisation ? *Criminologie*, 37 (2), 177–196.

<https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2004-v37-n2-crimino866/010709ar/>

Lane, J., Archambault, J., Collins-Poulette, J., Camiran, R., 2010, *Guide de bonnes pratiques en prévention du suicide à l'intention des intervenants des centres de santé et de services sociaux*, Québec, Direction des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux, 99 p

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-247-02.pdf>

Lebel, G. (2013). Guide d'autosoins pour la gestion du stress. Institut universitaire en santé mentale Douglas.

http://www.douglas.qc.ca/publications/153/file_fr/guideautosoinstressjuin2013fr.pdf

Lefebvre, G. (2022). Être ou ne pas être criminologue : qu'est-ce que devenir professionnel au sens de la loi a changé pour nous et pour la population ? OPCQ, *Le Beccaria*, 6^e édition, p 6 à 9. <https://ordrecrim.ca/membres/ordre/le-beccaria/>

Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, connu sous le nom du Guide explicatif du PL-21. Office des professions du Québec (2021)

https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/Guides/2020-21_020_Guide-explicatif-sante-rh-26-08-2021.pdf

Lorquet, É. (juin 2021). *Pour une meilleure prévention de la violence : la levée du secret professionnel en situation de danger*. Ordre des psychologues du Québec.

<https://www.ordrepsy.qc.ca/-/secret-professionnel-et-dossiers-professionnels-dans-les-ecoles-des-clarifications>

Lusignan, R., 1993, La question du secret professionnel dans l'intervention clinique auprès des délinquants adultes. *Criminologie*, vol 26(2), p. 137-153

<https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/1993-v26-n2-crimino936/017343ar.pdf>

Mousseau, V. (animateur). (2020, novembre). (En)Quête de Criminologie. Épisode 1 : Qu'est-ce que la criminologie ? [balado audio]. Centre International de criminologie comparée.

<https://www.cicc-iccc.org/fr/balados/enquete-de-criminologie-balado/episode-1-quest-ce-que-la-criminologie>

Mouvement Santé mentale Québec (2023) Qu'est-ce que la santé mentale ? Déterminants sociaux | Promotion et prévention | Facteurs de protection. Mouvement Santé mentale Québec. <https://mouvementsmq.ca/sante-mentale/>

Office des professions du Québec. (2013). *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines; guide explicatif*. https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme_professionnel/Guide_explicatif_decembre_2013.pdf

Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2015). *Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec*. <https://ordrecrim.ca/membres/profession/code-deontologie/>

Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2015). *Lettres patentes de l'OPCQ*. https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2019/06/Lettres_patentes_initiales_et_supplementaires OPCQ-juin2019.pdf

Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2017) *Profession : Criminologue Les faits saillants du référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec*. https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Faits_saillants_Referentiel_compétencesCRIM2017.pdf

Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2017). *Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec*. https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/REFERENTIEL_DE_COMPETENCES-VERSION_OFFICIELLE_2017.pdf

Ordre professionnel des criminologues du Québec. (2019). *L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent – vignette clinique*. https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2019/12/OPCQ-vignette_clinique.pdf

Institut national de santé publique du Québec. (2023, 23 juillet). Prévention de la violence interpersonnelle - homicides familiaux [en ligne],

<https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/dossiers/homicides-intrafamiliaux>

Hurtubise, R., Roy, L., Trudel, L. Rose, M.C et Pearson, A. (2021). Fiche Protéger. Protéger les personnes lorsque leur état ou la situation le requiert - Guide des bonnes pratiques en itinérance. Montréal : CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2022/01/Fiche-2_Proteger-2021.pdf

Proulx, J., (2006). *Profession criminologue*, Les presses de l'Université de Montréal, 72 p. <https://books.openedition.org/pum/2090>

Publications Québec. (mise à jour juin 2020). *Code des professions*. Légis Québec source officielle. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-26>

Quirion, B. (2018). *Un demi-siècle d'intervention en criminologie. Approche critique et enjeux actuels autour de la création de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec*. *Criminologie*, 51(1), 291–315.

<https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2018-v51-n1-crimino03636/1045317ar/>

Vacheret, M., Cousineau, M.-M. (2005). L'évaluation du risque de récidive au sein du système correctionnel canadien : regards sur les limites d'un système, *Déviance et Société*, Vol. 29 (4), p. 379-397.

<https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2005-4-page-379.htm>

Viens, J. (2019). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport synthèse*. Gouvernement du Québec. https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_Synthese.pdf

Sites Web des milieux pratique en criminologique:

Vous référez à la page StudiUM du cours

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf)

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.
